GUY 2014

TRAÇONS NOTRE CHEMIN

GUY 2014 FÉREZ

ensemble l'avenir en confiance



1 Les impôts n'augmenteront pas

Les finances de la Ville sont saines mais la volonté de réduction de la dette et des déficits publics s'impose à nous. Guy Férez prend trois engagements clairs qui guideront ses choix pour tout le prochain mandat,,

- En investissement, la limite des dépenses qui permettront de réaliser les projets nouveaux et le bon entretien et la maintenance des équipements existants ne dépassera pas, en moyenne, 10 millions d'euros par an.
- Les dépenses de fonctionnement devront obligatoirement être maîtrisées tout au long du mandat.
- Les taux des impôts locaux n'augmenteront pas durant toute la période 2014-2020.

2 Une ville au service du développement économique

La période 2014-2020 marquera une étape nouvelle en faveur du développement économique et de l'emploi. Il s'agira de rendre opérationnelle la stratégie de développement économique que Guy Férez a fait adopter par la Communauté d'agglomération,

Cette étape sera symbolisée par le parc d'activités d'Appoigny qui s'étendra sur 50 hectares. Il s'agira de la plus importante opération d'aménagement économique depuis les années 1960. Elle a pour objectif de créer 1 500 emplois

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CRÉATEUR D'EMPLOIS, NÉCESSITERA :

- des réponses rapides et adaptées aux besoins des entreprises, locales et extérieures, en matière de formation, de foncier et d'immobilier d'entreprises.
- la création d'activités nouvelles industrielles et productives.
- la mobilisation des acteurs économiques et des entreprises pour conduire la mise en œuvre opérationnelle du projet.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CRÉATEUR D'EMPLOIS PASSERA PAR :

- le soutien aux filières économiques d'innovation.
- la création d'un «fablab».
- la montée en puissance de la filière robotique.
- la promotion d'une économie verte.
- la promotion de la qualité de vie dans l'Auxerrois qui reste un moteur de l'attractivité de notre territoire.
- le renforcement de notre engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion professionnelle par l'économie.
- la création d'un incubateur pour accompagner les reprises d'entreprises.

Une ville à vocation commerciale

Pour qu'Auxerre reste le pôle commercial le plus important du département, l'activité commerciale du cœur de ville sera renforcée. Les nouvelles initiatives seront prises dans le cadre d'un dialogue systématique avec les commerçants,

La vocation commerciale d'Auxerre sera renforcée par une mesure inédite qui permettra la mise en place, dès 2014, du droit de préemption des baux commerciaux. Il sera mis en œuvre chaque fois qu'un commerce utile au centre-ville disparaitra. Cela permettra de maintenir et développer le commerce indépendant

LA BONNE SANTÉ DU COMMERCE EN CENTRE-VILLE SERA ASSURÉE PAR :

- le maintien du fonds de concours qui permet d'indemniser les commerçants de leur perte de chiffre d'affaires en cas de gros travaux en cœur de ville.
- la gratuité de la première heure de stationnement afin de faciliter les achats rapides.
- I'installation d'une commission extra-municipale du commerce avec les représentants du centre-ville, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'artisanat. Elle se réunira chaque mois, pour examiner, sans tabou, les demandes et les questions relatives au commerce. Elle donnera son avis sur tout projet d'aménagement du centre-ville .
- l'animation de manière plus régulière du cœur de ville.
- l'installation, en 2014, de la signalétique commerciale du centre-ville

Une ville soucieuse de son cœur de ville

Le centre-ville poursuivra son évolution et sa modernisation. Un débat sera lancé sur l'avenir des Cordeliers et le marché de l'Arquebuse sera modernisé,,

Les nouveaux projets initiés en cœur de ville renforceront son attractivité. La réflexion sera lancée sur l'aménagement de la place des Cordeliers. Préalablement, comme pour les quais, ce projet sera soumis à la concertation et au débat

L'ATTENTION PORTÉE À NOTRE CŒUR DE VILLE SE POURSUIVRA AUTOUR D'AUTRES PROJETS :

- la restauration et la mise en valeur de l'église Saint-Pierre. Les études seront conduites en 2014 et les travaux débuteront en 2015.
- la modernisation de la salle Vaulabelle. Salle emblématique et populaire, mais vieille et peu propice à la qualité des spectacles et animations, elle sera mise aux normes de confort. Modulable, elle sera dotée de toutes les technologies modernes de sonorisation et de projection.
- la décision, durant le mandat, de l'urbanisation possible du site du moulin du Batardeau.

Une ville écologique qui organise ses déplacements

Auxerre s'inscrira durablement dans le peloton de tête des villes durables. Les déplacements seront facilités, les transports en commun encouragés, les énergies mieux utilisées,

Cette politique permettra de préserver notre environnement, la santé et le pouvoir d'achat des auxerrois. Le contournement sud, l'électrification de la ligne ferroviaire Auxerre-Migennes et le recours systématique aux énergies nouvelles contribueront à renforcer la qualité de vie et le développement de la ville

PROMOUVOIR UNE VILLE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE, PLUS AGRÉABLE À VIVRE ET MOINS POLLUANTE C'EST:

- le développement des chaudières à bois. Tous les quartiers des Hauts d'Auxerre, leurs équipements publics et le Centre hospitalier seront équipés fin 2015-début 2016. La facture de chauffage des habitants des Hauts d'Auxerre baissera de manière significative.
- accompagner l'agglomération dans la réalisation du Pôle de l'environnement et du développement durable.
- terminer la Coulée verte et l'aménagement des lles du Moulin du président.
- faire du tri et du recyclage des déchets une priorité constante.
- protéger de manière durable, par une politique de prévention exemplaire, nos captages d'eau potable.

Une ville solidaire qui prend soin de ses habitants

La ville intensifiera ses actions de prévention et participera à l'implantation de maisons médicales assurant aux Auxerrois un secteur de la santé renforcé. Elle protégera les personnes les plus vulnérables et les plus fragiles,

Pour bien vivre ensemble, longtemps et en bonne santé le programme de Guy Férez annonce la création des maisons de santé en lien avec les professionnels médicaux, paramédicaux et les organismes mutualistes. Au préalable, il conviendra de bâtir avec tous ces acteurs un projet médical qui permettra de décider, en concertation, de leur lieu d'implantation

UNE VILLE SOLIDAIRE QUI PRENDRA SOIN DE SES HABITANT CAR ELLE:

- Proposera aux associations représentatives des personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap un programme pluriannuel de travaux et de services. Ce programme sera discuté et négocié chaque année. Il fera l'objet d'une convention entre la ville et les associations.
- Favorisera la réalisation de logements-relais pour faciliter la réinsertion de familles mal logées ou en grande difficulté.
- Unifiera l'action du Centre communal d'action social et de l'association des Amis du bureau d'aide sociale pour une plus grande efficacité.
- Accentuera, avec les associations et la fondation Gouré, les initiatives en faveur des seniors et renforcera les liens entre les générations.

Une ville tranquille garante de la sécurité publique

Parce que la sécurité et la tranquillité sont des droits essentiels, les missions de la police municipale seront renforcées. Mieux adaptée aux différentes attentes des habitants des quartiers de la ville, la police municipale restera au service de la population,,

Aux côtés de l'Etat, en totale complémentarité et coopération, la Ville participera encore davantage aux missions de sécurité publique. Cet engagement sera amplifié. Cela passera par le renforcement des missions de proximité et de patrouille sur le terrain de la Police municipale

CETTE VOLONTÉ SE TRADUIRA PAR :

- La poursuite du déploiement de la vidéoprotection, en lien avec la Police nationale.
- La mise en service, dès 2014, d'un centre de supervision urbaine, fonctionnant chaque jour de la semaine, tous les jours de l'année, 24h/24.
- Le développement du dispositif «tranquillité vacances» permettant de lutter contre les cambriolages.
- La création, en lien avec le ministère de la justice, d'une maison de la justice et du droit.

Une ville citoyenne proche de ses habitants

Imposé par Guy Férez, le dispositif de démocratie de proximité permet à tous les Auxerrois de se faire entendre et de défendre leurs propositions. Il sera renforcé et proposera une meilleure information des habitants et une formation accrue des conseillers de quartier,,

Des habitants acteurs de la vie locale grâce à l'installation d'un conseiller municipal référent dans chaque quartier. Cet élu sera l'interlocuteur privilégié du conseil de quartier et assurera des permanences régulières pour recevoir les habitants

L'EXPRESSION DES HABITANTS SERA ENCOURAGÉE PAR :

- le soutien aux projets du conseil consultatif de la jeunesse.
- La mise en place des «voisins malins». Ambassadeurs volontaires de leurs voisins, ils auront vocation à les sensibiliser sur les comportements qui permettent de mieux vivre ensemble chaque jour.
- La rénovation de la fonction de médiateur. Par ses permanences régulières, il pourra être saisi des difficultés rencontrées par les habitants.

LA GESTION DE LA PROPRETÉ, DES ESPACES VERTS ET DES MOBILIERS URBAINS IMPLIQUERA:

■ la création de brigades vertes. Il s'agira d'affecter à chaque secteur une équipe d'agents municipaux regroupant plusieurs métiers pour veiller à son bon entretien et détecter, par une fonction de veille technique, les anomalies.

Une ville toujours aussi sportive

Personne ne conteste l'engagement de la ville auprès des associations et clubs sportifs. Sport éducatif, sport de loisirs ou sport de compétition, le sport auxerrois rayonne très largement au-delà des frontières de la ville,,

L'effort financier sera maintenu, en lien permanent avec l'Office Municipal des Sports. Quatre projets d'équipements marqueront le prochain mandat :

- Rénovation de la seule salle de gymnastique de la ville
- Construction des vestiaires au stade de rugby
- Réalisation d'un bassin en eaux vives pour la pratique du kayak et du canoë
- Accompagnement du conseil général dans la contruction du gymnase Albert Camus

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE DEMANDERA DE :

- réaffirmer que l'accès au sport pour tous, déjà bien engagé, restera une priorité. Ce sera l'un des axes du futur contrat de ville.
- Faire des associations et des clubs sportifs des partenaires qui participeront aux activités liées à la réforme des rythmes scolaires.

Une ville du dialogue et du renouvellement urbain

L'effort de rénovation des quartiers sera poursuivi. Cela passera par la modernisation des équipements, des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie de milliers d'habitants. La concertation sera renforcée,,

Symbole de cette volonté, les Rosoirs feront l'objet d'une opération urbaine spécifique devenue indispensable. Elle viendra compléter les rénovations des quartiers des Brichères, Sainte-Geneviève et de la Rive Droite

AMÉLIORER DE MANIÈRE DURABLE LE CADRE DE VIE DES QUARTIERS SE TRADUIRA PAR :

- la reconquête des espaces publics du quartier Saint-Siméon qui sera poursuivie tout au long du mandat.
- la réhabilitation d'ici 2020, de l'ensemble des logements de l'Office Auxerrois de l'Habitat, gros consommateur d'énergie.

AGIR POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS SE TRADUIRA PAR :

- le maintien des dispositifs d'aide à la réussite éducative et au soutien scolaire. La lutte contre l'illettrisme sera renforcée en faveur des adultes, plus particulièrement pour les femmes.
- La prévention et l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes seront étendus à l'ensemble des quartiers.
- le renforcement de la participation des habitants par les échanges entre eux et la nomination d'un conseiller municipal référent dans chaque quartier.
- la signature d'un contrat de ville qui mettra l'accent sur l'insertion, la formation et l'accès à l'emploi.

et les hameaux: Laborde Jonches Les Chesnez

La qualité de vie à Vaux et dans les hameaux particulièrement soignee

Les actions seront poursuivies afin que les habitants puissent bien vivre à la campagne tout en profitant des avantages de la ville. Les transports urbains seront modernisés, le programme de réfection des voiries intensifié et la sécurité routière renforcée,,

VAUX

- créer un parc de stationnement rue des Coudriers.
- aménager la liaison route de Vallan- rue des Pains Perdus.
- sécuriser les parcours piétons et cyclistes entre le chemin de halage de Vaux et celui d'Auxerre.

LABORDE

- la réfection de la route de Jonches à Laborde.
- la poursuite de la construction du groupe scolaire.
- le réaménagement des allées du cimetière.
- une meilleure desserte par le réseau de bus.

JONCHES

- l'accompagnement de la suppression du passage à niveau.
- la réfection de la rue des Ecoles.
- les aménagements techniques pour mettre un terme aux inondations.

LES CHESNEZ

- raccorder les liaisons piétonnes sur la coulée verte et en direction de la ville.
- aménager un abri sur l'aire de jeu et drainer le terrain de boules.
- mieux fleurir le village.

Une ville de la réussite scolaire

Les moyens mis en place pour que chaque enfant d'Auxerre puisse réussir seront renforcés car Guy Férez et son équipe feront de l'égalité des chances l'une de leurs premières priorités, L'éducation et l'enfance seront au cœur de l'action publique. Les dispositifs de réussite éducative et de soutien scolaire, unanimement salués par les parents et les enseignants seront poursuivis car ils renforcent la capacité de tout enfant entrant au collège de maîtriser la lecture et l'écriture

CETTE ÉGALITÉ DES CHANCES SERA AXÉE SUR:

- la réussite de la réforme des rythmes scolaires qui facilitera l'accès à l'éducation culturelle, artistique et sportive.
- la poursuite de la réalisation du groupe scolaire Jonches-Laborde.
- la construction d'un restaurant scolaire pour les écoles du quartier du Pont.
- I'amplification de la part de l'alimentation bio dans les restaurants scolaires.

LE RAYONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE SERA PAS OUBLIÉ:

- poursuite de l'aménagement du campus universitaire des Plaines de l'Yonne par la construction de la Maison des étudiants.
- création, à la rentrée 2015, d'un nouveau diplôme universitaire de technologie de génie civil.
- participation à la création de nouvelles filières de formations, de l'enseignement secondaire jusqu'au diplôme d'ingénieur, y compris par la voie de l'apprentissage, en lien avec l'université et les entreprises.
- maintien de l'aide aux laboratoires de recherche et aux étudiants soutenant une thèse.

Une ville de la culture vivante

L'action de la culture restera au cœur de notre vie citoyenne, éducatrice et sociale car faire de la culture vivante, pour le patrimoine, la création et la diffusion, demeurera une priorité du mandat,,

L'offre culturelle est foisonnante car elle répond aux différentes attentes de la population. Pour permettre à la création de s'ancrer dans notre ville, l'accueil en résidence d'artistes et de compagnies, dans tous les équipements culturels, sera développé. Cela permettra de soutenir les formes nouvelles d'expressions artistiques

LE SECTEUR CULTUREL POURRA:

- recourir aux technologies numériques comme outil de connaissance de notre patrimoine, de nos collections et de nos fonds.
- associer davantage action culturelle, patrimoine et tourisme.
- miser sur la création d'une fondation du patrimoine pour faciliter l'entretien et la restauration de notre patrimoine par le mécénat.

Une ville de l'intelligence numérique

Le numérique s'imposera comme un outil moderne au service des politiques publiques,,

Les techniques modernes de communication, seront placées au service de tous les habitants car chaque foyer sera raccordé au très haut débit avant 2018. Elles deviendront également un outil de promotion de notre territoire

UNE VILLE DE L'INTELLIGENCE NUMÉRIQUE QUI AFFIRME LA PLACE CENTRALE DU TRÈS HAUT DÉBIT :

- chaque foyer qui le souhaite sera raccordé avant 2018.
- les sites publics (municipaux et autres) seront connectés au profit de tous : mairie, écoles, établissements de santé...
- l'attractivité économique et l'innovation seront ainsi favorisées.
- l'égalité des chances sera renforcée en mettant les espaces numériques à disposition des citoyens de tous les quartiers et en les accompagnant pour éviter la fracture numérique.
- le wifi en libre service sera déployé pour les utilisateurs de smartphones et d'ordinateurs portables.

GUY 2014